



A retenir

COLZA

Grosse altise : Risque fort dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.

Charançon du bourgeon terminal : Risque faible sur l'ensemble du territoire. Vigilance dans les prochaines semaines.

Altises des crucifères : Risque faible dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.

Tenthredo : Risque faible. Soyez attentif jusqu'au stade 6 feuilles.

Limace : Risque très faible.

Pucerons verts : Risque faible. Une observation fine du ravageur est indispensable.

Chenilles défoliatrices : observations importantes dans le Sud de la Haute-Garonne.

COLZA

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 42 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2019-2020 sera établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque s'appuie sur **25 observations**.

• Stades phénologiques et état des cultures

Les perturbations sont toujours présentes cette semaine, mais les cumuls restent faibles et irréguliers. Les nuits sont maintenant fraîches et permettent de garder de l'humidité au sol. Pour autant, les parcelles de colza du Sud-Ouest sont toujours marquées, pour une majorité d'entre elles, par des cultures qui peinent à se développer et des hétérogénéités parcellaires importantes.

Ces conditions peu « poussantes » ne sont pas propices à la croissance des plantes qui restent vulnérables à la pression des bioagresseurs. La surveillance rigoureuse des parcelles est indispensable.

Plus de 90% des parcelles ont dépassé le stade B3 (BBCH13 : 3 feuilles), avec une hétérogénéité très importante observée au sein du réseau. Les stades s'étalent de B3 (BBCH13 : 3 feuilles) au stade B9 (BBCH19 : 9 feuilles).



Directeur de publication :

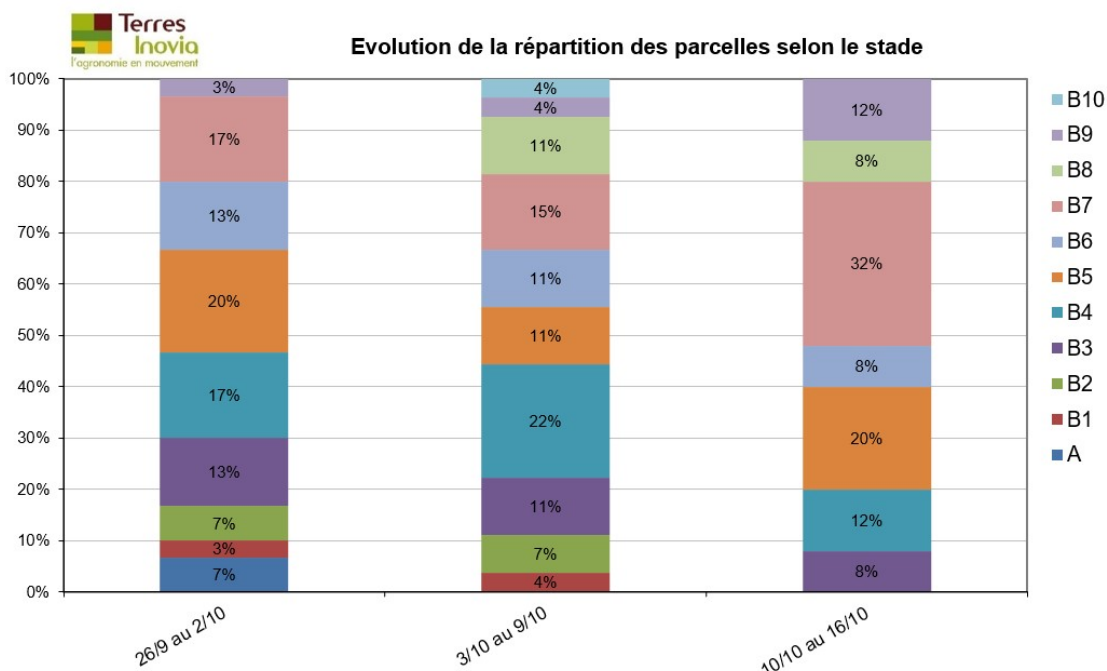
Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Grosse altise ou altise d'hiver



Cuvette jaune en situation (photo Terres Inovia).

Rapprochez-vous de votre conseiller pour en obtenir une.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures.

Grosse altise sur colza (photo Terres Inovia).



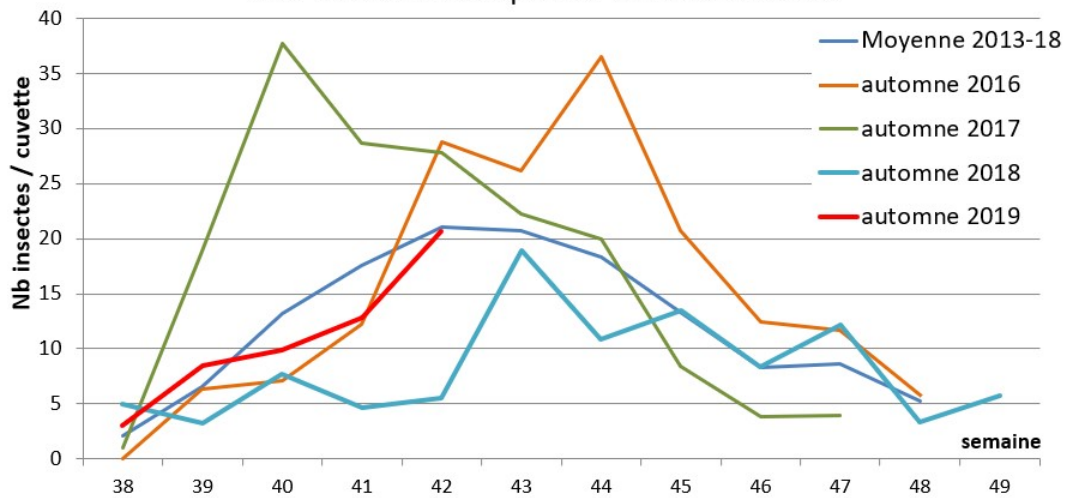
La situation s'intensifie cette semaine. En effet, 90% des parcelles du réseau piègent le ravageur dans la cuvette jaune (75% la semaine dernière). En moyenne, dans les parcelles où il y a présence de grosse altise, on retrouve 20 individus par piège (contre 11 la semaine dernière). Il est possible que ce niveau de piégeage nous indique un premier pic de vol.

Dans le réseau, plus de 90% des parcelles sont sorties de la période de risque. Attention toutefois aux hétérogénéités de stades au sein des parcelles, ainsi qu'au stress hydrique subi sur certains territoires.

Un peu moins de 50% des parcelles du réseau déclarent la présence de morsures sur plante. Trois parcelles dépassent aujourd'hui le seuil indicatif de risque (Gers, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne) mais toutes ont dépassé la période de risque.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie

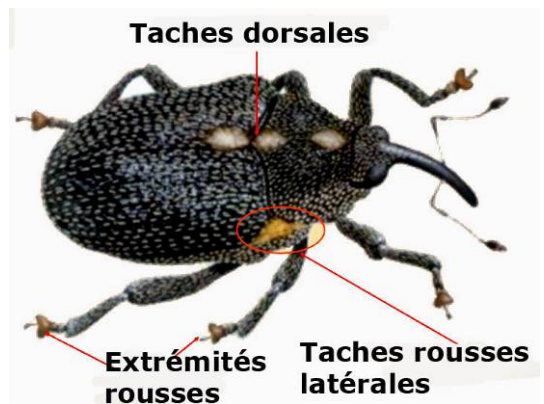


Évaluation du risque : Risque fort dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles. Nul dans les parcelles homogènes ayant dépassé le stade 3 feuilles.

• Charançons du bourgeon terminal

Le vol du charançon du bourgeon terminal vient de débuter. A ce jour, ce sont des premiers signalements qui remontent des départements de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne. Cinq parcelles sont concernées cette semaine. Le nombre d'individus reste à ce jour non significatif (< à 5 individus).

Les conditions climatiques des prochaines semaines seront propices à l'insecte, aussi la surveillance des cuvettes en végétation devient primordiale pour détecter précisément l'intensité du vol.



Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal (BBCH31). Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

Seuil indicatif de risque : Il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré



Charançon du bourgeon terminal adulte (à gauche) et larves (à droite), qui provoquent la nuisibilité par une absence de tige principale au printemps (photo Terres Inovia).

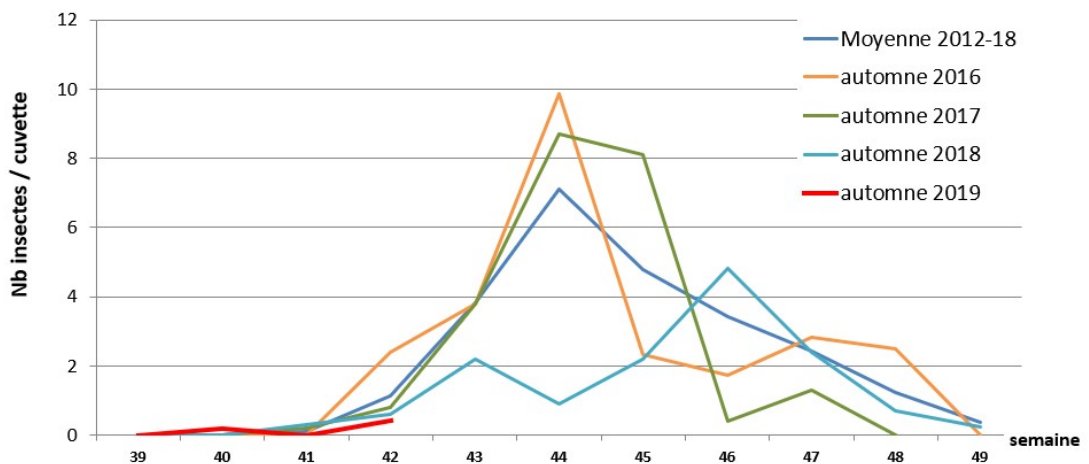
que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les 1ères captures significatives.

Évaluation du risque : Risque faible sur l'ensemble du territoire. Vigilance dans les semaines à venir.

Le vol a débuté cette semaine. Aucun piégeage significatif n'est détecté. Attention à ne pas se précipiter, généralement les femelles sont aptes à pondre au bout 8 à 10 jours après les 1ères captures significatives.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



• Altise des crucifère ou petites altises

L'activité des petites altises semble terminée pour l'automne 2019. Aucune parcelle ne piège le ravageur cette semaine (3 la semaine dernière). Plus de 90% des parcelles sont sorties de la période de risque.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures.

Évaluation du risque : Risque faible dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.

• Tenthrede de la rave

Aucun nouveau dégât lié à ce ravageur n'a été signalé au cours de la semaine, même si sa présence reste signalée dans le réseau. La pression en tenthrede de la rave semble être moins importante que la campagne passée.

Période de risque : De la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 25% de la surface foliaire détruite par les larves de tenthredes.

Évaluation du risque : Risque faible. Attention dans les parcelles n'ayant pas atteint 6 feuilles. Les conditions peu poussantes aggravent le risque. Soyez vigilant et réactif en cas de pullulation.

- **Limaces**

Aucun nouveau dégât lié à ce ravageur n'a été signalé au cours de la semaine. Les conditions météo ne sont globalement pas favorables à son activité.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : Risque très faible. Nul pour les parcelles ayant dépassé le stade 3 feuilles.

Attention au retour des conditions plus humides dans les parcelles toujours dans la période de risque. Bien prendre en compte la présence de résidus en surface (de culture, couvert végétaux, salissement) et la structure du sol dans l'analyse du risque.

- **Pucerons cendrés**

Un signalement seulement est effectué cette semaine dans le Tarn avec une faible intensité. La surveillance doit cependant demeurer de rigueur dans les prochaines semaines.

Ce ravageur aura une nuisibilité limitée s'il n'atteint pas le cœur des plantes. Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour ce ravageur à l'automne.

- **Pucerons verts**

Pas de nouveau signalement cette semaine.

Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.

Période de risque : le colza est exposé au risque de transmission de viroses jusqu'au stade B6 (6 feuilles)

Seuil indicatif de risque : 20% de pieds de colza porteurs de pucerons.



Colonies de pucerons cendrés sur colza (photos Terres Inovia).



Puceron vert sur colza (photos Terres Inovia).

Évaluation du risque : Risque faible. Attention aux nouveaux vols qui pourraient survenir dans les prochaines semaines. Une observation fine du ravageur est indispensable.

L'adulte ailé (1,5 à 2,5 mm) est élancé et doté de deux longues paires d'ailes translucides avec un abdomen vert ou jaunâtre marqué d'une tache noire. Les adultes aptères sont plus petits, de forme ovale, souvent verts clairs.



Le couple « pucerons verts / pyréthriinoïdes » et le couple « pucerons verts / pyrimicarbe » sont exposés à un risque de résistance.

NB : Certaines variétés limitent les risques de virus TuYv, un des virus transmissibles par les pucerons. Téléchargez la [note nationale Terres Inovia \(juillet 2019\) sur les variétés tolérantes au virus TUYV](#)

- **Chenilles défoliatrices (Héliothis)**

Des observations, hors réseau, indiquent la présence de chenilles défoliatrices de type Héliothis sur les secteurs de St Martory et St Gaudens (Haute-Garonne). Sur des colzas bien développés, le ravageur n'aura pas d'incidence. Attention cependant dans les parcelles avec des plantes chétives. Soyez extrêmement vigilant et réactif si besoin. Il n'existe pas de seuil pour ce ravageur.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière colza** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :

- Pour Ouest Occitanie : AgriAgen, Antedis, Arterris, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Gers, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, CASCAP, Conseil privée, Epi Salvagnacois, Ets Ladeveze, Ets Louit, Euralis, Pioneer, Qualisol, RAGT, Silos Vicois, Terres Inovia, Val de Gascogne.
- Pour la région Aquitaine : Alpad, Chambre d'Agriculture des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées Atlantiques, Ets Sansan, Terres du Sud, Terres Inovia, Terre Vie, agriculteur observateur (Dordogne et Landes).

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.